

# ACCÈS DES PROPRIÉTAIRES AUX INSTALLATIONS

## Mesures générales



✓ Vérifier les conditions d'ouverture.



✓ Respecter le planning d'accès.



✓ Respecter les gestes barrière.



✓ Consulter les consignes de l'établissement.



✓ Fixer vos rendez-vous avant de venir.

## Equipement individuel



✓ Venir en tenue d'équitation, propre, lavée à 60° à chaque usage.



✓ Monter à cheval sans masque.



✓ Prévoir une gourde d'eau.



✓ Utiliser uniquement son matériel personnel.

## Au club



✓ Respecter le sens de circulation sur le chemin balisé.



✓ Respecter la distance physique.



✓ Accéder à la sellerie "propriétaires" avec l'accord du dirigeant pour récupérer son matériel d'équitation ou garder son matériel d'équitation chez soi entre les séances.



✓ Nettoyer son matériel au savon après chaque usage.



✓ Venir avec son propre matériel, le laver à 60° une fois utilisé.



✓ Ne pas toucher les différents matériels de l'établissement y compris sur les aires de pratique.



✓ Préparer et soigner son cheval dans son box.



✓ Ne pas toucher les autres équidés.



**Il est de la responsabilité  
de chacun de respecter les consignes  
et de suivre les nouvelles préconisations gouvernementales.**